

PUBLIÉ LE 25/02/2025 - MISE À JOUR LE 23/07/2025

Givinostat

Spécialité(s) pharmaceutique(s)
Givinostat 8,86 mg/ml, suspension buvable
Substance active
Givinostat
Laboratoire
Effik S.A.
AMM
Lire aussi
Autres informations
Autres informations
Résumé de rapport de synthèse périodique
Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Givinostat 8,86 mg/ml, suspension buvable

Critères d'octroi

• Diagnostic de dystrophie musculaire de Duchenne confirmé génétiquement ;

- Patient ambulant âgé de 6 ans ou plus ;
- Sous traitement par corticoïdes avant le début du traitement par givinostat ;
- Patient non éligible (ou non inclus) à aucun essai en cours dans la dystrophie musculaire de Duchenne ;
- Le patient doit être disposé à utiliser une contraception adéquate.

Autres informations

- Prescription réservée aux spécialistes en neurologie ou en neuropédiatrie
- Consultez le PUT-SP :



AAC Givinostat - PUT-SP (08/07/2025)

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par le <u>formulaire dédié</u>.